

Prendre les devants :



des femmes d'excellence au Manitoba

LE MOIS DE L'HISTOIRE DES FEMMES ET LES FEMMES DIRIGEANTES AU MANITOBA

Depuis 1992, au Canada, les femmes célèbrent le Mois de l'histoire des femmes, en octobre. Au cours de ce mois, nous rendons hommage aux réalisations des femmes dans toute l'histoire de notre pays et nous les faisons connaître. Ces réalisations nous montrent la voie à suivre et nous servent d'inspiration forte pour poursuivre le travail.

Pourquoi octobre?

Octobre a été choisi comme Mois de l'histoire des femmes en reconnaissance de l'arrêt rendu dans l'affaire « personne », le 18 octobre 1929. Avant cet arrêt, les femmes ne pouvaient siéger au Sénat canadien parce que les nominations étaient réservées aux « personnes ayant les qualifications voulues », conformément à l'article 24 de l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867*. La Cour suprême du Canada a jugé que les femmes n'étaient pas des « personnes ayant les qualifications voulues » et n'étaient pas admissibles pour siéger au Sénat. Cinq femmes, appelées les Célèbres cinq, ont interjeté appel de la décision devant le Comité judiciaire du Conseil privé en Angleterre et ont eu gain de cause! Le 18 octobre 1929, le comité a jugé que les femmes étaient visées par l'expression « personnes ayant les qualifications voulues » et qu'elles étaient admissibles à une nomination au Sénat.

DES FEMMES QUI PRENNENT LES DEVANTS ET TRAVAILLENT AU CHANGEMENT

Une des Célèbres cinq, Nellie McClung, est bien connue pour son rôle dans le mouvement suffragiste au Manitoba. Militante de la première heure pour les droits des femmes, M^{me} McClung s'est opposée aux idées de l'époque et a milité en coulisses en faveur du droit de vote des femmes. Son simulacre de parlement, une pièce pince-sans-rire sur les dangers qu'il y avait à donner le droit de vote aux hommes, a marqué un tournant décisif dans la lutte des femmes pour obtenir le droit de vote.

Des pionnières de la première heure, comme Nellie McClung, à nos pionnières contemporaines, les femmes ont apporté des contributions durables dans des domaines importants pour les Manitobaines. Les cinq femmes qui sont présentées ci-après, dans la publication, sont parmi les chefs de file actuelles – des femmes qui ont milité pour le changement afin d'améliorer la qualité de la vie des prochaines générations. Ces femmes ont travaillé dans le logement social, la réforme législative, les arts, la sécurité alimentaire et économique, et la garde d'enfants. Toutes cinq partagent un engagement véritable à améliorer la qualité de vie des autres.

La Direction générale de la condition féminine du Manitoba rend hommage au travail de ces pionnières qui s'inscrivent dans la longue lignée des femmes ayant eu le courage et la détermination nécessaires pour promouvoir le changement social. Edith Regier, Diana DeLaronde-Colombe, la docteure June Marion James, Karen Busby et Myrna Phillips incarnent bien notre propre potentiel et celui des collectivités pour s'unir dans la défense d'une cause commune.



À titre de ministre déléguée à la Situation de la femme, je suis heureuse de vous présenter la présente publication. Les nombreuses femmes qui s'engagent pour accomplir des changements dans la

société sont, pour moi, une source d'inspiration. Sans ces visionnaires, qui ne se contentent pas de rêver d'un avenir meilleur, mais y travaillent activement, cette évolution ne serait pas possible.

Dans la présente publication, nous montrons les réalisations de cinq femmes du Manitoba, qui ont travaillé avec ardeur pour faire en sorte que notre province soit un endroit où il fait bon vivre. Chacune d'elles a choisi de dépasser le rôle que la société réservait traditionnellement aux femmes. Ensemble, elles ont contribué à réécrire les règles et les normes relatives au travail des femmes.

Ces femmes ont en commun un engagement à travailler et à collaborer avec leur collectivité. Elles sont décidées à faire entendre la voix des membres des collectivités, y compris de celles qui sont en marge de la société. Celles qui sont présentées ici, dans la publication, montrent bien qu'hommes et femmes peuvent réussir à travailler ensemble, pour le bien de leur famille et de leur collectivité, en vue de relever les défis du 21^e siècle. Elles nous ont montré, par leur travail, qu'il est possible de surmonter les difficultés posées par la discrimination sexuelle et raciale.

Veillez vous joindre à moi pour rendre hommage à ces modèles féminins, ainsi qu'à leurs réalisations et à leur détermination. J'espère que leur passion et leur énergie encourageront et inspireront d'autres filles et d'autres femmes à œuvrer pour le changement social au plan local, national ou mondial.

Nancy Allan

Ministre déléguée à la Situation de la femme

EDITH REGIER



Selon Edith Regier, fondatrice et directrice du Crossing Communities Art Project (CCAP), il y a des choses dont les gens ont besoin pour être en santé, et c'est, entre autres, de communiquer.

En 1996, M^{me} Regier a fondé le Portage Art Project qui consistait dans une série de studios d'art dans le Centre

correctionnel de Portage pour femmes. Elle a commencé par faire de la recherche sur l'art réalisé par les jeunes, en centre de détention, afin de faire des expositions de cet art. Toutefois, lorsqu'elle a vu les restrictions imposées à l'imagination des jeunes dans les établissements, M^{me} Regier a décidé de concentrer ses efforts sur l'aménagement de studios d'art qui mettent en contact des artistes à l'extérieur et des femmes et des jeunes incarcérés.

« J'ai appris l'importance de notre imagination pour guérir le passé et avoir de l'espoir pour l'avenir, et l'importance de ne pas perdre cette faculté en prison », dit-elle. Décidée à permettre la véritable communication, M^{me} Regier a commencé à travailler étroitement avec la Société Elizabeth Fry pour offrir le programme au sein des prisons à titre bénévole. Sous la direction de M^{me} Regier, le projet est devenu le Crossing Communities Art Project, dans le cadre duquel les artistes se rencontrent pour créer des œuvres avec des femmes et des jeunes incarcérées, ou risquant de l'être.

M^{me} Regier explique que les artistes et les membres du CCAP s'unissent pour créer des œuvres en collaboration, dans un contexte non hiérarchique. La réussite du projet repose sur la création de liens d'amitié, ce qui permet alors de libérer la pensée créatrice, selon M^{me} Regier. Si on lui demande comment ce travail a modifié sa perspective sur l'art, elle déclare que cela l'a convaincue de la valeur de la création artistique collective, plutôt qu'individuelle.

Actuellement installé Winnipeg, le programme a un effet marqué sur la vie des participantes. M^{me} Regier ajoute que les membres du CCAP disent que l'art comble certains de leurs besoins, comme leur propre comportement autodestructeur – c'est un moyen de communiquer. L'un des aspects les plus gratifiants pour son travail, c'est, selon ses dires, de voir évoluer des membres qui partent de leur situation marginalisée dans la société, aux prises avec des problèmes de violence et de toxicomanie, et qui vont jusqu'à obtenir des diplômes en art et entrer dans les études préparatoire en médecine. Elle fait remarquer que les compétences acquises grâce à l'activité artistique, comme la résolution de problème et la communication, peuvent être appliquées dans bon nombre d'emplois et dans le milieu éducatif.

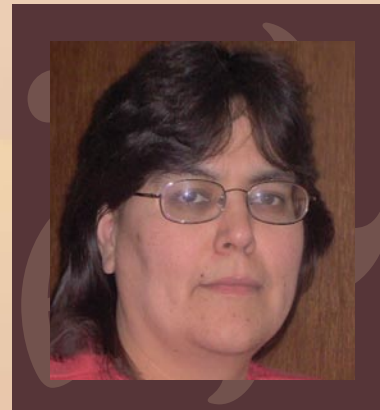
CÉLÉBRONS LES FEMMES

Selon M^{me} Regier, le projet est aussi axé sur l'établissement d'un dialogue entre les femmes marginalisées et la société en général, et ce, en vue de transformer la société. La création artistique permet aux membres d'avoir leur mot à dire dans le changement social. Par exemple, le CCAP a récemment diffusé le court-métrage *Pictures of Self-Harm* et organisé pour l'occasion un groupe de discussion, dirigé par des membres du CCAP. Le film, précise-t-elle, porte sur la large gamme de comportements autodestructeurs, y compris l'automutilation, les toxicomanies et les relations caractérisées par la violence et comment l'on peut changer nos systèmes et notre manière de vivre ensemble, pour que moins de personnes cherchent à s'autodétruire. Elle ajoute que les femmes qui participent au projet ont beaucoup contribué à améliorer la compréhension de l'acte autodestructeur par la société.

Edith Regier a été récompensée pour son travail, dans le cadre du CCAP, par le prix national pour l'Excellence en matière de programmes autochtones de la Fondation Kaiser (2007) et par le prix qui est remis dans le cadre de la Stratégie nationale de prévention du crime (2005).



DIANA DELARONDE-COLOMBE



Diana DeLaronde-Colombe est connue pour son travail réalisé sur le terrain dans le Nord du Manitoba, là où elle a montré l'influence incroyable que peut avoir une personne sur une collectivité.

En 2001, Diana DeLaronde-Colombe, qui est Autochtone, a commencé à travailler

comme agente de développement communautaire au Conseil communautaire de Wabowden. Comme il était difficile d'obtenir du financement pour les projets dans une petite collectivité, elle explique qu'ils ont créé une table régionale pour cibler des objectifs communs.

« Nous pensions qu'en accroissant la collaboration, nous réussirions mieux », ajoute-t-elle. Elle a dirigé la Table ronde régionale de Bayline (TRRB), qui appuie les collectivités situées le long de la voie ferrée – d'Ilford à Cormorant – par le processus de la création et de l'intégration de comités. Comme animatrice communautaire, elle poursuit le travail avec ces collectivités et les Premières nations en vue de régler les questions comme la sécurité alimentaire, l'accès aux soins de santé, la formation professionnelle, le transport et le logement.

Dans les dernières années, la sécurité alimentaire a été le principal centre d'intérêt de la TRRB. M^{me} DeLaronde-Colombe s'est consacrée à la promotion de la production locale d'aliments (ex. : élevage de poulets, jardins communautaires), du traitement des aliments (ex. : mise en conserve, congélation, fumage de la viande) et des aliments traditionnels. Elle a dirigé le Northern Freezer Purchase Program, ce qui a permis d'aider des familles à économiser de l'argent en congelant les produits de la culture, de la chasse ou de la cueillette locale, ainsi que des aliments achetés en allant s'approvisionner dans des villes-centres.

M^{me} DeLaronde-Colombe a aussi parrainé des projets comme l'Initiative d'alimentation saine dans le Nord et l'organisme Manitoba Food Charter. Elle se dit fière de ce que la TRRB a réalisé pour les collectivités qu'elle représente. Selon elle, la TRRB a du succès « parce qu'on y fait de l'animation, de la motivation et du renforcement de l'autonomie – sans donner de directives ». Elle souligne aussi l'importance de l'excellent travail et du soutien des membres de la collectivité et des organismes et entreprises partenaires. Si l'appui a été aussi solide, ajoute-t-elle, c'est que « nous retrouvons nos manches et abattons le travail. Les gens peuvent voir les résultats ».

Sans le soutien de sa famille, M^{me} DeLaronde-Colombe affirme que son poste aurait été un emploi de bureau « neuf-à-cinq ». Mais, grâce au soutien de sa famille, elle a pu élargir son rôle d'animatrice communautaire et se rendre dans les collectivités régulièrement pour les conseiller et les orienter. L'équilibre travail-famille a parfois été un défi. « En raison de ma passion pour mon travail, il n'y a pas toujours un équilibre », concède-t-elle, « et je dois alors m'arrêter et veiller à avoir du temps pour ma famille ».

M^{me} DeLaronde-Colombe est aussi active dans la collectivité par d'autres manières; elle participe à des activités de financement et aide à lancer de nouvelles activités récréatives pour les enfants et les jeunes. Elle estime qu'il est important de servir de modèle pour ses enfants, qui commencent maintenant eux-mêmes à participer dans la collectivité. « Les femmes devraient savoir que la collectivité a besoin de nous. Peu importe que nous en fassions beaucoup ou peu », affirme-t-elle. « C'est pour l'amélioration de la collectivité. J'encourage toutes les femmes, filles et grands-mères, à participer ».

Diana DeLaronde-Colombe a reçu le Prix pour la créativité des femmes en milieu rural (2007) de la Fondation Sommet Mondial des Femmes et le Prix du leadership communautaire exemplaire 2007 d'Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales Manitoba.



D^{re} JUNE MARION JAMES , O.M., FRCPC, FAAAAI



La docteure June Marion James s'est illustrée dans sa carrière médicale, ainsi que dans le secteur sans but lucratif.

Née à Trinité-et-Tobago, M^{me} James s'est installée au Manitoba en 1960 et est devenue la première femme de race noire à être admise à la faculté de médecine de l'Université du Manitoba. Après son

doctorat en médecine en 1967, elle a obtenu des certificats de spécialiste en pédiatrie, en allergologie et en immunologie. La docteure James a commencé sa carrière, en 1976, comme spécialiste au service d'allergologie et d'immunologie de la Winnipeg Clinic, où elle continue d'exercer.

Parmi ses réalisations professionnelles, la docteure James a joué un rôle-clé dans le financement du Manitoba's Family Allergy Program et a siégé à titre de conseillère du Collège des médecins et chirurgiens, de l'Association médicale du Manitoba et, plus tard, à titre de présidente. Ayant fait la preuve qu'une femme peut exceller dans le rôle de présidente, elle est fière du travail accompli pendant son mandat. En tant que professeure adjointe à la faculté de médecine de l'Université du Manitoba depuis 1980, la docteure James a communiqué son expertise à la prochaine génération de médecins.

Ayant siégé à plus de vingt conseils d'administration et comités, les contributions de la docteure James à la collectivité sont impressionnantes, de par leur ampleur et leur profondeur. Parmi les groupes qui profitent de sa participation, citons la Winnipeg Foundation, Centraide, l'International Centre, le Congrès des femmes noires et le Musée du Manitoba. La docteure James est surtout fière du rôle-clé qu'elle a joué dans le financement de la Harambee Housing Co-op. Celle-ci offre du logement social et des logements abordables et adaptés au marché à une population diversifiée sur le plan culturel et racial. La docteure James est fière de dire que tous ceux qui y vivent sont traités de façon égalitaire.

Partant du principe selon lequel il n'y a pas de changement sans un processus de collaboration, la docteure James aime travailler avec les autres pour réaliser cet objectif. Elle fait remarquer qu'il est important d'être ouvert aux points de vue des autres, de changer de cap si quelque chose ne fonctionne pas et d'être prêt à demander de l'aide.

La docteure James rappelle qu'elle a eu le soutien de son défunt mari et de ses deux fils, ce qui lui a permis de servir la collectivité. Son époux l'a encouragée à « passer à l'action et à dépasser la médecine pour voir l'autre aspect de la vie », selon ses termes.

Lorsqu'on lui demande quel conseil elle donnerait à d'autres femmes désireuses de faire bouger les choses dans leurs collectivités, la docteure James recommande d'avoir confiance en soi et dans ses propres objectifs. « Il est important de vous concentrer sur votre vie personnelle – votre famille et votre carrière, sans se laisser décourager! »

La docteure James a reçu de nombreux prix, notamment le Volunteer Centre Award for Outstanding Community Leadership (2005), l'Ordre du Manitoba (2004), un diplôme honorifique du Red River College (2004), la Médaille d'or du jubilé de la Reine (2002), le prix de la Yam Dinamba Society du Nigeria (2002), le Physician of the Year Award de l'Association médicale du Manitoba (2000), le certificat du mérite civique remis par le gouvernement fédéral (1993), la Médaille du 125^e anniversaire de la Confédération du Canada (1992) et le Prix de femme de l'année du YWCA (1981).



KAREN BUSBY



Karen Busby savait qu'elle voulait devenir avocate et professeure de droit depuis son adolescence. « J'étais jeune adolescente lorsque mes parents se sont séparés. J'étais frappée par les grandes injustices des lois sur la séparation et le divorce, et leurs conséquences sur les femmes et les enfants. » Elle a aussi aspiré à devenir juriste parce

qu'elle s'inquiétait de la violence faite aux femmes et aux filles, dans la rue, ce dont elle était témoin.

Femme provenant d'une famille monoparentale à faible revenu, M^{me} Busby n'était pas l'étudiante en droit type du début des années 1980. Elle explique qu'il était difficile pour elle de s'accrocher à son rêve et de le soutenir financièrement. M^{me} Busby attribue sa réussite aux encouragements de ceux qui ont cru en elle; elle précise : « ma mère, qui est décédée récemment, a eu une très grande influence dans ma vie. C'était une personne solide comme un roc et elle m'a toujours encouragée ».

Tout au long de 30 ans de militantisme et de sa carrière de 20 ans comme professeure de droit à l'Université du Manitoba, M^{me} Busby n'a jamais oublié la devise de sa mère, « on attend beaucoup de ceux qui ont beaucoup reçu ». Elle est surtout fière du travail qu'elle a accompli pour faire modifier les lois sur la violence sexuelle (utilisation des dossiers personnels,

définition du consentement) et de son engagement en faveur de l'égalité pour les couples de même sexe en ce qui concerne le mariage. M^{me} Busby est fière d'avoir dirigé un groupe de pression en faveur de la modification des lois du Manitoba, qui étaient discriminatoires à l'encontre des femmes, des gais et des lesbiennes. Ce travail a fait en sorte que le Manitoba fasse les modifications législatives les plus approfondies qui soient pour assurer l'égalité des droits au Canada.

M^{me} Busby précise aussi que c'est son sens de la responsabilité sociale qui l'a incitée à révéler, en 1993, qu'elle était lesbienne. À l'époque, cela aurait été pratiquement un suicide professionnel que de faire une telle révélation dans le secteur privé.

« En tant que professeure titularisée à l'université, j'étais dans un milieu où il y avait une sécurité financière et du respect et c'est pourquoi, je sentais qu'il était relativement sécuritaire pour moi de révéler que j'étais lesbienne, par rapport à la grande majorité des femmes dans cette situation. »

L'engagement communautaire de M^{me} Busby s'est traduit notamment par sa participation à titre de membre du conseil d'administration d'Égale, un organisme national faisant la promotion de l'égalité et de la justice pour les personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et transidentifiées, et leurs familles. De plus, elle a été membre du Comité juridique national du Fonds d'action et d'éducation juridiques pour les femmes (FAEJ) et d'un sous-comité pour différents dossiers du FAEJ. Elle est également active au sein de la communauté artistique, a été membre de différents organismes sans but lucratif et siège actuellement au conseil d'administration du Musée des beaux-arts de Winnipeg.

Lorsqu'on lui demande quel conseil elle a à donner aux jeunes femmes, M^{me} Busby recommande de trouver des façons de servir la collectivité à titre bénévole. « Cela permet de développer un sens du civisme, vous aide à demeurer en contact avec votre collectivité et constitue une façon extraordinaire d'acquérir de l'expérience. » Elle suggère de prendre le temps pour réfléchir à ses points forts et à ses rêves, puis de partir à leur conquête. « Le travail occupe un tiers du temps que nous passons sur terre, alors il faut faire quelque chose que vous aimez et que vous trouvez important. »

Karen Busby a reçu de nombreux prix en hommage à son travail, notamment le YMCA-YWCA Woman of Distinction Award (Business and the Professions, 2007); le « Pro Bono » Award de l'Association du Barreau du Manitoba (2005), le « Hero » Award de la Conférence sur l'orientation et l'identité sexuelles de l'Association du Barreau canadien (2004), le LAMBDA Magic « Community Changer » Award (2002) et le Community Outreach Award de l'Université du Manitoba (1996).



MYRNA PHILLIPS



Lorsque l'on parle avec Myrna Phillips, on prend vite conscience de l'énergie et de la camaraderie qui régnaient pendant les premières décennies du mouvement des droits des femmes.

Elle dit avoir été initiée au féminisme dans les années 1960, quand elle habitait Brandon.

À l'époque, elle était une femme mariée, mère de trois jeunes enfants et présidente d'un club communautaire. Un jour, sa voisine lui a donné le livre *La femme mystifié*, de Betty Friedan.

Le livre l'a aidée à comprendre pourquoi elle et ses amies se sentaient insatisfaites, même si elles faisaient ce que les bonnes épouses faisaient à cette époque. Après l'avoir lu, elle affirme qu'il n'était plus question pour elle de « se remettre à la couture de rideaux de guingan ».

M^{me} Phillips décrit la décennie 1970 comme « marquée par l'enthousiasme, le changement et les débats intellectuels. Nous nous consacrons à découvrir comment les choses fonctionnaient afin de pouvoir apporter du changement de l'intérieur ». Pendant ces années, elle et d'autres femmes, animées des mêmes idées, ont travaillé inlassablement afin de promouvoir l'égalité pour les femmes.

Une bonne partie de ce travail a été accomplie par l'entremise du Nouveau parti démocratique (NPD) et du mouvement ouvrier. Au cours de conventions provinciales du NPD, les femmes ont présenté des résolutions sur des enjeux, comme le droit de la famille, les pensions, la garde d'enfants et l'équité salariale. Une fois adoptées, ces résolutions sont devenues des politiques du parti, avant de devenir ensuite partie intégrante du programme électoral.

M^{me} Phillips n'avait pas prévu de chercher à se faire élire. Elle décrit ses premiers pas au sein du mouvement des femmes comme ceux d'une organisatrice d'arrière-plan, qui aidait les autres femmes à l'avant-scène. Elle a finalement réalisé qu'il est parfois « plus facile de passer à l'action et de faire quelque chose par soi-même », et sa carrière politique était lancée.

Élue députée de l'Assemblée législative en 1981, M^{me} Phillips a occupé ce poste jusqu'en 1988. Elle a été présidente de l'Assemblée législative de 1986 à 1988. Pendant son mandat, elle a contribué à d'importants progrès en matière de garde d'enfants, d'équité salariale, de droit de la famille, entre autres questions cruciales pour les femmes du Manitoba. M^{me} Phillips est surtout fière de son travail dans le domaine de la garde d'enfants et des pensions. Elle a joué un rôle-clé dans l'élaboration et l'adoption de lois et de règlements sur la garde d'enfants et a mené un processus étendu de consultation dans l'ensemble du Manitoba.

Son travail sur les lois en matière de pensions a permis aux Manitobains de recevoir des prestations de conjoint, des versements de pensions égaux pour les femmes, ainsi qu'une protection proportionnelle pour les travailleurs à temps partiel. Lorsqu'elle explique sa motivation et celle de quatre autres députées du NPD élues en 1981, elle précise ceci : « nous ne pensions pas au prestige du poste; nous avions une vision ».

Après avoir été députée, M^{me} Phillips a recommencé à travailler pour le gouvernement provincial et s'est consacrée à faciliter l'accès des personnes à la formation professionnelle jusqu'à sa retraite, en 2001. Au cours de ces années, elle a été active au sein du Syndicat de la fonction publique du Manitoba.

M^{me} Phillips aime voyager et passer du temps avec ses enfants et ses petits-enfants et elle se dévoue toujours pour des causes sociales. De 1996 à 1998, M^{me} Phillips a travaillé à titre de directrice du programme du conseil législatif, en Palestine. Elle a travaillé au sein du premier Conseil législatif palestinien élu afin de l'aider à mettre sur pied sa procédure parlementaire, ses règles, sa structure de comité et ses bureaux de circonscription. Elle siège actuellement au Conseil des commissaires de la Société des alcools du Manitoba et demeure active au sein du NPD et de la Coalition for Reproductive Choice.

Myrna Phillips s'est vu attribuer un prix « Women of Distinction » en 1987 et a été nommée membre honoraire à vie du Syndicat de la fonction publique du Manitoba.



Pour obtenir plus de renseignements sur la Situation de la femme ou ce document :

Situation de la femme Manitoba

Téléphone : 204 945-6281

Courriel : mw@gov.mb.ca

Site Web : manitoba.ca/mw/index.html